



LE MAULETTOIS

DÉCEMBRE 2014 - N°2



EDITO ■ ■ ■

Bien chers tous,

La période estivale est derrière nous, tout comme la rentrée scolaire. La mise en place de la nouvelle réforme des rythmes scolaires se fait progressivement et les activités périscolaires que nous avons mises en place permettent aujourd'hui d'accueillir tous nos jeunes élèves dans les meilleures conditions.

Mais la rentrée c'est aussi l'époque de la réception de nos avis d'imposition (*impôt sur le revenu, taxe foncière, taxe d'habitation...*). Comme il s'y était engagé, le Conseil municipal a fait le choix de ne pas augmenter les taux de nos taxes locales. Malgré les nombreuses contraintes budgétaires que nous impose l'Etat, nous continuons à maintenir nos engagements et à gérer le budget communal avec rigueur et équité.

Cette saine gestion va nous permettre de lancer, dès le début de l'année 2015, une réflexion sur la réhabilitation de l'ancienne école afin d'y accueillir à nouveau la Mairie, ainsi que le centre technique communal.

J'ai le plaisir aussi de vous annoncer que nous allons organiser une soirée cinéma au cours du premier trimestre et qu'à l'initiative de plusieurs habitants de Maulette un club de badminton verra le jour à la rentrée.

Alors, pour cette fin d'année, il me reste à vous souhaiter de joyeuses fêtes remplies de joie et de bonheur pour vous et vos proches.



Eric TONDU
Maire de Maulette



INSCRIPTIONS ELECTORALES

Pour pouvoir voter aux élections départementales de mars 2015 et aux élections régionales (prévues en décembre 2015), les citoyens français doivent être inscrits sur les listes électorales au plus tard le 31 décembre 2014. Il vous suffit de vous présenter en mairie, uniquement lors des permanences, muni des pièces suivantes : carte d'identité et justificatif de domicile de moins de trois mois.



BUDGET & FISCALITE



PROJET DE DÉMATÉRIALISATION

A compter du 1er janvier 2015, un nouveau protocole d'échange informatique sera utilisé pour l'envoi des pièces comptables (titres de recettes, mandats de dépenses, bordereaux récapitulatifs ...) en mode dématérialisé. Cela se caractérisera par une diminution de la consommation du papier, mais également des délais de transmission plus rapides à notre trésorier. D'autres projets de dématérialisation suivront, toujours dans un but de réduction de délais, suppression de doubles envois (papier/fichier), ainsi qu'une simplification des échanges entre administrations en évitant la re-matérialisation des données.

FOCUS SUR LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2015

Ce projet de Loi de Finances, présenté par le Ministre de l'Economie et des Finances, le 1er octobre 2014, consiste, en partie, à reconduire la diminution d'une de nos principales sources de recettes, la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement).

En 2014, l'effort demandé aux collectivités locales était de 1,5 milliard d'euros, soit une baisse de cette dotation pour Maulette de presque 5%.

D'ici 2017, 11 milliards d'euros sont encore attendus par l'Etat, soit 3,7 milliards d'euros par an.

COMMENT L'ETAT PROPOSE DE COMPENSER CETTE PERTE DE RECETTES POUR LES COMMUNES ?

En augmentant l'assiette des impôts directs locaux, autrement dit nos taxes d'habitations et taxes foncières ; c'est pour cela que nous continuerons, tant que cela sera possible, à voter le gel des taux d'imposition des taxes locales.

(Assiette = valeur locative cadastrale)

Enfin, petit rappel du Maulettois n°1, le FPIC (Fonds de péréquation intercommunal et communal destiné à réduire les écarts de richesse entre les ensembles intercommunaux) subira entre 2014 et 2015 une hausse nationale de 36%, dépense que Maulette devra une fois de plus supporter. D'autre part, la CCPH contribuant elle même à ce fonds, a demandé aux communes de prendre en charge, proportionnellement au nombre d'habitants, cette augmentation.

POUR LA SECURITE UNE ALTERNATIVE A L'INFLATION DE PANNEAUX ET DE MARQUAGE AU SOL : LE BON SENS ET LA PRUDENCE

- La vitesse dans les lotissements et dans les différentes voies sans issue doit être raisonnable (30 km/h). Vos enfants se déplacent et peuvent jouer devant chez vous.



- Lorsque vous circulez sur la piste cyclable et que vous arrivez à un croisement avec une rue, n'oubliez pas que vous êtes très vulnérable lors d'un choc avec un véhicule.

- Le dépôt minute devant l'école ne sert qu'à déposer vos enfants. Si vous accompagnez ou si vous allez récupérer votre enfant dans sa classe, ou si vous attendez sa sortie, allez vous garer sur le parking.

- La commission sécurité, bien consciente qu'il existe un problème de vitesse Avenue de la République et rue des abreuvoirs, envisage la mise en place d'un radar pédagogique au printemps prochain sur l'avenue de la République à l'approche de la Pommeraie. Elle travaille aussi sur les problèmes de sécurité de la rue des abreuvoirs.



NOUVEAUX HORAIRES DE MAIRIE À COMPTER DU 5 JANVIER

Afin de mieux répondre à vos attentes, nous avons décidé d'adapter les horaires d'ouverture au public de la Mairie.

A compter du 5 janvier 2015, la Mairie sera ouverte :

Aux jours et heures suivants :

Lundi de 14 h à 18 h - Mardi de 14 h à 19 h
Mercredi de 9 h à 12 h - vendredi de 14 h à 19 h

Samedi : secrétariat : 9 h - 12 h
(le 2ème et 4ème samedi du mois)
Permanence d'élus : 9 h - 12 h
(le 1er et 3ème samedi du mois)



Fabienne BONATTI,
Secrétaire de Mairie



Sylvie ERNULT,
Agent Administratif Polyvalent,
Assistante de la Secrétaire de Mairie



RECENSEMENT

de la population 2015



Cette année, le recensement se déroule dans votre commune ! IL A LIEU DU 15 JANVIER AU 14 FÉVRIER 2015. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : PAS BESOIN DE VOUS DÉPLACER

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous le préférez, l'agent vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.

• **Si vous répondez par internet**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « le recensement en ligne, c'est ici ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remis lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR, À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR



Insee & votre commune

LE RECENSEMENT

LE RECENSEMENT de la POPULATION de MAULETTE 2015 aura lieu du 15 JANVIER 2015 au 14 FEVRIER 2015.

Le recensement est

- Encadré par une loi, des décrets et arrêtés
- Obligatoire et confidentiel
- Déclaratif.

Pour votre information :



COORDONNATEUR
COMMUNAL
Mme Joëlle BROGUET



AGENT RECENSEUR
Mme Catherine MENY



AGENT RECENSEUR
Mme Elisabeth NICOLAS

Nous vous remercions par avance de leur réserver le meilleur accueil.



Un Club de Badminton ouvert à tous les habitants de la commune (agés de 18 ans et +) verra le jour à compter du 1^{er} Janvier 2015
Vous pouvez les contacter par mail à : badamaulette@gmail.com

NUISANCES SONORES - RESPECTEZ VOS VOISINS

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, scies mécaniques ... ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.

La tonte des gazons par tondeuse à moteur thermique est interdite les dimanches et jours fériés.



PRÉSENTATION DES INTERVENANTS AUX TAP (Temps d'activités periscolaire)

Depuis la rentrée de septembre et dans le cadre de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, la Commune de Maulette a décidé de proposer des activités périscolaires de qualité afin de permettre aux enfants de notre école, de découvrir, d'approcher des domaines qu'ils ne connaissaient peut être pas jusqu'alors. Début décembre, vous découvrirez une présentation des activités de chaque atelier sur des supports affichés à l'école.



Emmanuel CHEVALIER
Musique



Florence LECONTE
Kit Ludique



Sylvie BONGRAND
Kit Ludique



Aurélie GUIGNARD
Danse



Armelle LASSALLE
Arts plastiques



Laurence TONDU
Découverte de la nature



Wendy NOLAN
Anglais



Sophie MARONI
Sophrologie



Sandra CARTHEW
Anglais



Catherine MÉNY
Dessin



LE CINEMA DANS LA VIE D'UN MAULETTOIS

Amis maulettois, bonjour. Suivez-moi bien je vous entraîne....

Le 28 décembre 1995, dans une petite salle du sous-sol de l'hôtel SCRIBE, 14 boulevard des Capucines à Paris, on avait dressé un écran bien modeste face à une trentaine de spectateurs derrière lesquels, sur une table, trônait une sorte de coffret en bois d'où jaillissaient deux tiges métalliques supportant chacune une bobine chargée de pellicules.

A 15 heures précises, l'obscurité se fit et en même temps que l'écran s'animait, mon coeur mit ses battements à la mesure de l'émotion qui me gagnait car j'avais la chance inouïe d'avoir été admis parmi les rares privilégiés qui assistaient à la commémoration de la première séance mondiale du cinématographe qui s'était déroulée cent ans auparavant le 28 décembre 1895 à la même heure, dans la même salle (le Salon Indien) du Grand Café. J'assistai à la sortie du personnel de l'usine Lumière, à l'entrée du train en gare de La Ciotat et, bien sur, aux élucubrations de l'Arroseur Arrosé... Ce jour-là, ce fut le couronnement de la passion qui ne m'a pas quittée depuis mes premiers jours.

J'ai découvert les salles obscures à cinq ou six ans. Tous ces gens rassemblés qui riaient devant les comédies et cette communion du silence quand le drame se jouait sur l'écran m'impressionnait beaucoup. Je levais les yeux vers le faisceau lumineux issu de la cabine de projection et je me demandais comment il parvenait à déposer sur la toile tous ces personnages, toutes ces voix, toutes ces musiques. C'était un grand mystère dont je pensais que la solution me serait certainement connue plus tard. Un projectionniste m'offrit un jour quelques chutes de pellicule 35 mm et ces petits bouts de films m'offraient des images apparemment identiques qui me fascinaient quand je les exposais à la lumière. A dix ans, le père Noël, au courant de mes désirs, déposa un projecteur Pathé-Baby dans ma chaussure. Quelle joie de mettre en marche l'appareil, de fixer les perforations dans les dents d'entraînement, de tourner la manivelle, pour présenter à tous les copains du quartier les aventures de Charlot ou de Laurel et Hardy. Et puis, quelques années plus tard, avec un projecteur plus performant et une caméra, le cinéphile faisait ses premiers pas. Je ne tardai pas à adhérer au ciné-club de ma ville, à découvrir les grands films classiques, à mener des débats, à réaliser un court-métrage « Matéo Falcone »

d'après la nouvelle de Mérimée et même à faire des

rencontres exceptionnelles avec des créateurs,

réalisateurs et acteurs qui ont laissé dans ma

vie l'empreinte de leur talent, parfois de leur

génie : Pierre Laroche scénariste et dialoguiste

des « Visiteurs du soir », la toute jeune Annie

Girardot, Agnès Varda, Jean Marais, Françoise

Rosay, Suzanne Flon, Jean Gabin qui me parla

longuement de sa maison de Berchères offerte à son ami comédien

Gabriel Gabrio (la Gabriote), l'immense Orson Welles et Giuletta Masina

l'inoubliable Gelsomina du film « La Strada » de Fellini.

Quand j'ai élu domicile à Maulette, j'ai installé dans le sous-sol de mon pavillon une salle de projec-

tion avec cabine 16 mm sonore. Des scènes de certains films ont d'ailleurs été tournées à Maulette «

ça n'arrive qu'aux autres » de Nadine Trintignant avec Catherine Deneuve et Marcello Mastroïani

et « Le Soleil des Voyous » de Jean Delannoy avec Jean Gabin et Robert Stack.

Voilà Amis maulettois, la place qu'a pris le 7ème art dans la vie d'un de vos concitoyens qui passa plusieurs années à corriger les mots écrits à l'encre sur les cahiers de ses élèves, en rêvant au Cinéma qui, comme l'a dit Jean Cocteau, « est l'écriture moderne dont l'encre est la Lumière. »



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Sous un beau soleil d'automne, plus de 80 personnes se sont rassemblées autour du Maire de Maulette et du Conseil municipal afin de vivre un moment de recueillement et de mémoire.

Beaucoup d'émotion du côté des représentants des anciens combattants, lorsque la Marseillaise fut chantée en clôture de la cérémonie officielle par des enfants de la Commune.

Après un passage au cimetière, afin de fleurir les tombes des Maulettois tombés pour la France, nous avons pu profiter du travail exposé par les enfants de l'école des hirondelles autour d'un verre de l'amitié. Ce travail de mémoire restera exposé dans le hall de la Mairie jusqu'au 31 décembre.

Je remercie Monsieur Gilard, Maire de Dannemarie, Monsieur Veillé, Directeur de l'école ainsi que les représentants de la Gendarmerie de Maulette et de la caserne de Pompiers de Houdan qui se sont associés à cette cérémonie.

Merci aussi à tous ceux qui ont participé à cette belle commémoration.

Le Maire, Eric TONDU



VISITE DE LA PEUPLERAIE

SCOLAIRES ■ ■ ■

Vendredi 3 Octobre matin les enfants de CM1 et CM2 de l'école primaire de Maulette ont pu participer à une visite de la peupleraie le long de la rue des abreuvoirs. À l'initiative de la Mairie, cette visite a permis de prolonger le travail fait en classe avec Mr VEILLE sur la nature et l'environnement. Un grand merci à Monsieur BÉATRIX, propriétaire des lieux qui nous a ouvert ses portes et aux deux intervenants de la Chambre d'Agriculture d'Île de France qui ont animé la matinée. Au delà de l'aspect pédagogique, les enfants ont pu découvrir cette zone verte traversée par la Vesgre qui est le poumon de la commune, avec deux fonctions principales, l'exploitation forestière mais aussi servir de zone inondable en cas de grandes crues.

Pour les enfants, se fut un moment d'apprentissage mais surtout de la découverte d'un endroit témoin de l'histoire de notre village, et pour les plus grands un moment d'échange, d'ouverture et de transmission.



RÉUNION «RESTOS DU COEUR»



Toute l'équipe des Restos du Coeur de Houdan vous remercie pour votre soutien dans notre action. En nous permettant d'utiliser la salle des fêtes de Maulette, vous nous avez permis la tenue de la réunion des responsables des centres de distribution des yvelines pour la préparation de la campagne d'Hiver. Le centre des restos de Houdan accueille principalement les habitants les plus démunis, le mardi après-midi de 14h à 16h et le vendredi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30 pour la distribution alimentaire.



SOIRÉE THÉÂTRE



Une belle soirée de divertissement grâce à la troupe Avre en scène et leur pièce « A qui le tour », au cours de laquelle nous avons pu apprécier l'humour et la qualité d'interprétation des artistes.

Cette soirée est la première d'une longue série...



SOIRÉE HALLOWEEN



La commune a offert aux enfants de la commune une soirée Disco Party pour Halloween des plus réussies, avec un Concours de déguisement et de dessins avec de nombreuses récompenses.



Le gagnant du concours de déguisements.

Félicitations ! aux enfants de MAULETTE qui ont permis de faire connaître notre commune par leurs exploits sportifs.

EQUITATION 2014

Au Championnat de France de Lamotte Beuvron (18) l'écurie « As de Pic » a brillé malgré une pluie torrentielle. La marseillaise a retenti à plusieurs reprises, 1-2-3 et 4, une championne de France en individuel, **Morgane** en Poney 1 D, sur 91 compétiteurs ;

Laurine VIQUERAT, Vice-championne de France par équipe Poney 3 C (2^{ème} sur 51 équipes à savoir qu'une équipe est composée de 4 cavaliers) ainsi qu'un classement de 35^{ème} sur 135 en Poney 1 D ;

3^{ème} place en individuel pour **Maëva**, en Poney Elite D (3^{ème} sur 115)

et pour clôturer le tout, la petite **louann VAN DAMME** accompagnée de **Marine VIQUERAT** finissent au pied du podium 4^{ème} sur 34 équipes, belle performance pour cette écurie familiale.



KARATE

Baptiste GODARD a repris le chemin de la compétition et a ouvert son compteur «podium» pour la saison karaté avec le club HKD !

Malgré son changement de catégorie, Baptiste remporte pour la 4^{ème} année consécutive le titre de champion des Yvelines Elite combat, 3^{ème} en Elite kata et médaillé de bronze au Challenge National Adidas qui se déroulait à la Halle Carpentier à Paris, le 25 octobre 2014.

CROSS DE LA CCPH DIMANCHE 19 OCTOBRE 2014

Nous tenions à féliciter, des « jeunes poussins » aux « vétérans » sportifs, non sportifs et même les bénévoles pour leur participation au 14^{ème} Cross de la CCPH, bravo à Bastien LAGANT 3^{ème} dans sa catégorie.



CYCLO CROSS

Nous tenions à féliciter, le jeune **Antonin DEPASSE** pour sa victoire au Cyclo Cross de Dreveil, le 12 Octobre 2014

Nous vous rappelons, que si vos enfants ont obtenu des résultats sportifs, n'hésitez pas à nous transmettre les informations

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE MAULETTE-HOUDAN

Cette année encore la G.V. Maulette - Houdan propose des cours de Step, Zumba, Yoga et différents cours de Gymnastique tous les jours. Pour plus de renseignements, Téléphonez au ou au 01 34 87 76 95 ou plaquette en mairie
Pour être en pleine forme, faites du sport

CCAS

Le rôle du CCAS est avant tout de venir en aide aux résidents de la commune de Maulette qui se trouvent en difficulté. Cela se traduit par des conseils pour les orienter vers les services sociaux ou administratifs concernés, par une aide financière ponctuelle, en cas de première nécessité.
Le CCAS participe activement aussi au Noël de nos aînés de plus de 70 ans et au repas annuel des 65 ans et plus.

INFOS PRATIQUES ■ ■ ■

L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES DAVANTAGE ENCADRÉE ... !

La réduction des produits chimiques, dits phytosanitaires, est un enjeu tant en agriculture que dans les zones non agricoles, pour la préservation de la santé publique, de l'environnement et de la qualité de l'eau.

Le cadre réglementaire a évolué (loi n° 2014-110 du 6 février 2014, dite loi Labbé), qui interdit à l'Etat, aux collectivités et aux établissements publics sauf dérogations prévues par la loi, d'utiliser ou faire utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts ouverts au public et relevant de leur domaine public ou privé, **à compter du 1er janvier 2020.**



Autre date à retenir, **à compter du 1er janvier 2022, cette interdiction s'appliquera aux particuliers.**

Pour la protection de l'eau et des milieux aquatiques, les restrictions d'usages sont drastiques :

La réglementation interdit toute application de produits phytosanitaires autour des « points d'eau » (cours d'eau, fossés, collecteurs d'eaux pluviales, ...). Elle concerne tous les utilisateurs (professionnels, collectivités et les particuliers).

1 seul gramme de substance active rend impropre à la consommation
10 millions de litres d'eau (décret n°2001-1220 du 20 décembre 2001),
soit un fossé de 10 km de long !



→ En cas d'infraction aux dispositions sur l'utilisation des phytosanitaires : jusqu'à 75 000 € d'amende et 2 ans d'emprisonnement.

Source : Phytosanitaires : guide de bonnes pratiques dans les zones non agricoles.

Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile de France.



DÉCÈS

Monique, Thérèse, Marie BOUZA
Epouse FAILLOT décédée le 5
juillet 2014 à Dreux

Mireille, jacqueline LEGER
Epouse DELAITRE décédée
le 4 Octobre 2014 à Maulette

NAISSANCES

- Rodrigo QUINTAO MONTEIRO
né le 4 Août 2014
- Valentin SILLAS né le 18 Août 2014
- Albane POUTE de PUYBAUDET
née le 23 Août 2014
- Lola FILLET Née le 13 Octobre 2014
 - Aleksander EPHRITIKHINE
né le 25 Octobre 2014



MARIAGE

Le 20 Septembre 2014
TIJOU Alan
avec BERNADET Aurélie

INFOS PRATIQUES ■■■

INFORMATIONS PRATIQUES POUR NOTRE ENVIRONNEMENT

Le **recyclage** est un procédé qui consiste à réutiliser partiellement ou totalement les matériaux qui composent un produit en fin de vie, pour fabriquer de nouveaux produits. Dans ce processus, nos déchets industriels ou ménagers peuvent devenir des matières premières, alors trions...



La collecte des :

- emballages ménagers (bacs jaunes) s'effectue le mercredi matin
- ordures ménagères (bacs verts) s'effectue le mercredi après midi

Pour le recyclage du verre, 3 colonnes de réception sont à votre disposition sur le parking d'Intermarché (à côté des rouleaux de lavage voitures)

Les déchets verts sont toujours collectés le lundi matin, exclusivement dans des sacs en papier recyclable.

Rappel des horaires de la déchèterie de Houdan :

	Matin	Après- midi
Lundi	10h à 12h30	13h30 à 17h
Vendredi	10h à 12h30	13h30 à 17h
Samedi	10h à 12h30	13h30 à 17h
Dimanche	9h à 13h	Fermé

**Les prochaines dates pour le ramassage des encombrants sont
les 25 Mars et 23 Septembre 2015**

Lundi de 14 h à 18 h - Mardi de 14 h à 19 h - Mercredi de 9 h à 12 h - vendredi de 14 h à 19 h
Samedi : secrétariat : 9 h - 12 h (le 2ème et 4ème samedi du mois)
Permanence d'élus : 9 h - 12 h (le 1er et 3ème samedi du mois)
Monsieur Le Maire reçoit sur rendez-vous

■■■ **MAULETTE**

Mairie de Maulette 78550 - Tél. : 01 30 59 62 54 - Fax : 01 30 59 54 02
Courriel : mairie.maulette@orange.fr